



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 3891

Texte de la question

SITUATION EN TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Maggi, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jean-Pierre Maggi. Monsieur le ministre des affaires étrangères, Tunisie et France ont toutes deux été durement frappées par le terrorisme en 2015. Unis dans la douleur, les deux pays le sont aussi, plus fortement que jamais, dans les valeurs, depuis que la population tunisienne a mis à terre le régime mafieux et dictatorial de Ben Ali, depuis qu'elle a opté pour un système politique pluraliste fondé sur l'alternance du pouvoir, depuis que la Constitution tunisienne a consacré le caractère civil de l'État, l'égalité stricte entre hommes et femmes, la liberté d'expression et la liberté de croire ou de ne pas croire. Dès lors, comment ne pas voir dans ce pays un allié de poids ?

Le premier défi que doit relever la Tunisie aujourd'hui est celui de la sécurité. Elle est en effet au front contre l'ennemi commun qu'est Daech. Elle en a subi les foudres en 2015 avec les trois attentats meurtriers du Bardo, de Sousse et contre un bus de la garde présidentielle, quelques jours après les attaques de Paris. Il y a à peine deux mois, un commando d'une centaine de djihadistes a tenté vainement d'annexer la ville tunisienne frontalière de la Libye, Ben Gardane. Il a été majoritairement neutralisé par les forces de sécurité appuyées par une population locale particulièrement hostile au délire terroriste de Daech.

Admirables en pareilles circonstances, les Tunisiens font corps autour de leur révolution, de leur police, de leur armée, de leurs institutions, bref, de leur nation. Mais combien de temps la Tunisie tiendra-t-elle ? L'économie du pays, essentiellement fondée sur les investissements étrangers et le tourisme, est à genoux.

La France doit appuyer cet allié historique aujourd'hui menacé mais qui reste résolument tourné vers la modernité et vers son environnement, notre environnement : l'espace méditerranéen. Quels moyens sont ou seront mis en œuvre pour aider la Tunisie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le député, la France, comme la Tunisie, est la cible du terrorisme en raison de ses valeurs démocratiques de pluralisme et d'ouverture. Vous avez rappelé le chemin extraordinaire accompli par la Tunisie depuis la révolution de 2011 pour adopter une Constitution sans précédent dans un pays du monde arabe, qui réaffirme l'ancrage de la Tunisie dans ces valeurs démocratiques.

Suite à l'attaque contre Ben Gardane, le ministre des affaires étrangères Jean-Marc Ayrault s'est rendu en Tunisie, en mars, pour renouveler l'expression de la solidarité de la France. Comme vous l'avez fait, il convient de souligner la réaction et le professionnalisme remarquables des forces de sécurité tunisiennes qui, grâce au soutien de la population, ont pu se défendre contre cette attaque terroriste.

La France est pleinement engagée afin de soutenir les autorités tunisiennes. Notre coopération sécuritaire et militaire a été multipliée par quatre en 2015 par rapport à 2014 et une aide exceptionnelle de 20 millions a été débloquée dans le domaine militaire pour 2016-2017.

L'attaque de Ben Gardane confirme également l'urgente nécessité d'une stabilisation de la situation en Libye puisque nombre des attaquants ont été entraînés par Daech sur le sol libyen.

Par ailleurs, il convient d'aider la Tunisie à poursuivre son redressement économique et social. L'annonce qu'a faite le Président de la République, à l'occasion de la visite du Premier ministre tunisien le 22 janvier dernier, d'un plan de soutien de 1 milliard d'euros sur cinq ans confirme notre détermination à soutenir en tout domaine la Tunisie démocratique. Ce plan financera l'aide à la formation et à l'emploi de la jeunesse tunisienne.

Enfin, la France se mobilise pour que l'Union européenne se place aussi totalement aux côtés de la Tunisie. L'Union a annoncé une nouvelle assistance macro-financière de 500 millions pour 2016 et se mobilise dans la lutte anti-terroriste de même que pour oeuvrer à la réforme du secteur de la sécurité.

Pour la France, l'aide à la Tunisie constitue une priorité. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Maggi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3891

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2016](#)